



La grande aigrette un oiseau magnifique

Notre ami Michel Van Hove, bien connu de tous et grand «gogueueur», nous propose un article très intéressant et bien documenté sur un oiseau d'une extrême élégance que nous avons parfois la chance d'apercevoir lors de nos promenades.

Au fil des zones humides, étangs et rivières : découverte de la Grande Aigrette

Au cours de nos randonnées, nous sommes désormais habitués à rencontrer le Héron cendré un peu partout dès que la moindre pièce d'eau se présente.

Mais depuis quelque temps un autre oiseau élégant, de taille similaire et d'un blanc immaculé (sauf quelques détails) s'offre à nos regards. Son cou semble plus long et plus fin et sa silhouette est un peu plus svelte. Serait-ce un héron albinos ? Non, il s'agit de la Grande Aigrette

Elle est entièrement blanche avec le bas des pattes noires et un bec jaune. Au printemps, les adultes nicheurs ont de fines plumes sur le dos et le bec devient plus sombre. Ces plumes sont ses atouts pour la parade nuptiale. Les tibias virent du noir au rouge orangé en période de reproduction. Mâle et femelle sont identiques.

En vol, comme chez tous les hérons, le cou est replié en S. Les ailes longues et larges de la Grande Aigrette lui procurent un vol majestueux du fait de battements amples et lents, plus souples que ceux du Héron cendré. Le vol est

Marcher, c'est bon pour tout !



direct et soutenu, avec des battements réguliers, le vol plané n'étant utilisé qu'à l'approche de la destination, lorsqu'elle se laisse glisser vers le sol.

Quand elle est inquiétée, elle émet à l'envol un "kraaaah" rauque et roulé très sonore.

La grande aigrette est trouvée sur tous les continents, mais plus souvent dans l'hémisphère sud, américain, africain.

En Europe, on peut par exemple l'observer le plus couramment sur les lacs d'Autriche, de Hongrie, Roumanie, dans le Delta du Danube...

Initialement, c'était l'hiver qui forçait les grandes aigrettes à migrer vers l'ouest pour hiverner mais aujourd'hui on constate qu'elles se déplacent aussi à la belle saison : «Durant le mois 2017 d'août, une grande aigrette munie d'une bague jaune a stationné quelques jours à l'Ecopôle du Forez (Haute-Loire). La lecture des chiffres de cette bague indique son origine croate ! (...) Cette grande aigrette est née en 2015 en Croatie, sur un étang à proximité en limite nord de la Bosnie-Herzégovine. En avril 2017, elle a été contactée plusieurs jours en Hongrie»

Pour ce qui concerne la Wallonie, un rapport rédigé dans le cadre de Natura2000 énonce que : «Depuis 2005, quelques rares individus passent également l'été dans ou à proximité des marais d'Harchies. De quelques individus, la population en Wallonie a rapidement augmenté et on en compte actuellement plus de 100 lors des pics de passage migratoire et plusieurs dizaines en hivernage.»

Grégaire, la grande aigrette aime passer les nuits en dortoirs. À la tombée de la nuit, ce sont parfois des dizaines d'individus, venant de tous les horizons, qui se rassemblent dans un arbre pour dormir. Les grandes aigrettes nichent aussi en colonie, souvent dans des roselières.

Et pourtant, cet oiseau a failli disparaître, décimé par les chasseurs ou piégeurs qui en revendaient les plumes nuptiales pour décorer les chapeaux des dames de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle. Ce sont ensuite la destruction des zones humides, les pesticides et la destruction des mangroves qui ont rendu sa survie difficile.

L'espèce est maintenant protégée, elle est inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux de l'Union européenne. Il est donc interdit de la détruire, la mutiler, la capturer ou l'enlever, de la perturber intentionnellement ou de la naturaliser, ainsi que de détruire ou enlever les œufs et les nids et de détruire, altérer ou dégrader leur milieu. Qu'elle soit vivante ou morte, il est aussi interdit de la transporter, colporter, de l'utiliser, de la détenir, de la vendre ou de l'acheter.

Et dès lors les populations observées sont en constante augmentation.

Ainsi, lors de l'édition 2011 de l'opération «Devine, qui vient manger chez nous aujourd'hui ?», 81 grandes aigrettes ont été renseignées. Sur le site qui reprend toutes les observations naturalistes en Belgique, il y a 4198 mentions en 2011 pour la Wallonie, alors que le plus grand groupe comportait 201 oiseaux.

La même tendance s'observe également en France où l'oiseau était considéré comme très rare jusqu'en 1981 et observable seulement dans un petit nombre de zones (Camargue, Dombes)..

Bien sûr, on la voit dans le Parc ornithologique du Marquenterre et du reste nous l'avons observée lors d'un WE, il y a pas mal d'années déjà, nous posant beaucoup de questions quant à son identité.

Quant à la Wallonie, citons à nouveau le rapport Natura2000 : «Les sites les plus fréquentés sont les grandes zones humides de la vallée de la Haine et de l'Entre-Sambre-et Meuse. La vallée de la Dyle

Marcher, c'est bon pour tout !



est une zone où l'espèce est aussi assez commune. Des individus isolés ou par petits groupes (2-5 individus) s'observent partout ailleurs en Wallonie. Le séjour de plus en plus long de certains individus dans nos contrées, même durant le printemps et l'été, pourrait déboucher sur une possible nidification dans les années à venir.»...

Et ce fut le cas : «Après quelques essais infructueux au cours de ces dernières années en Flandre et dans le marais d'Harchies, la Grande Aigrette Casmerodius albus a mené à bien pour la première fois une nidification en Belgique, au printemps 2012. C'est le site des argilières de Ploegsteert, zone humide du Hainaut occidental d'une richesse biologique exceptionnelle, qui a accueilli ce premier couple.» C'est apparemment la présence d'une colonie de hérons cendrés qui a attiré la nidification de deux autres espèces de hérons blancs, en provenance du sud et donc plus sensibles au froid que la grande aigrette. L'aigrette garzette s'y reproduit depuis 2006, et le héron garde-bœufs, celui-là même qu'on voit sur le dos des gros mammifères africains, y a élevé ses premiers jeunes en 2008

Lors de la nidification, qui a lieu d'avril à juillet, on observe généralement deux à cinq œufs, pondus en une fois sur l'année

La grande aigrette se nourrit dans les plans d'eau bordés d'une ceinture de végétation, les roselières, les rivières et ruisseaux au courant calme, les champs et les prairies. Elle y pêche des poissons et des batraciens ou y capture de petits rongeurs. Les insectes aquatiques font aussi partie de son menu.

Elle avance d'un pas assez lent, dans l'eau assez profonde ou sur la terre ferme suivant les proies recherchées. Elle peut tenir l'affût, immobile, si nécessaire pendant de longs moments. Elle sait utiliser une patte pour agiter l'eau et débusquer

ainsi ses proies, comme le font bien d'autres oiseaux de différents groupes. La proie est harponnée du bec qui se révèle une arme très efficace du fait de la rapidité de l'oiseau dans les détentes du cou. Sur terre, ce sont les campagnols et micromammifères qui sont ainsi poignardés.

L'accroissement des populations d'oiseaux aquatiques, (hérons, aigrettes, cormorans) n'est pas nécessairement un bienfait pour tout le monde, les espèces dont ils se nourrissent pourraient en pâtir, d'autant plus que les milieux propices ont tendance à diminuer (assèchement des zones humides). La qualité de l'eau est également un problème : la pollution de l'eau entraîne une diminution des proies et une contamination des oiseaux (pesticides, métaux lourds).

Michel VH

